

Année scolaire 2026/2027
FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Péri-scolaire : Accueil, Restauration Aide aux devoirs Accueil de Loisirs : vacances, mercredis

1. ENFANT

Nom : Prénom :

Sexe : M F Date de naissance :

Ecole : Classe :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

L'admission d'un mineur en accueil périscolaire ou en accueil de loisirs est conditionnée à la fourniture préalable à l'organisateur d'informations relatives aux vaccinations obligatoires (Code l'action sociale et des familles art R227-7)

Copie des pages carnet de vaccinations ou attestation d'un médecin

Toute pathologie mentionnée ci-dessous doit faire impérativement l'objet d'un RDV avec la Direction Education Jeunesse de l'Agglomération pour établir un projet d'accueil individualisé (PAI) (renouvelable tous les ans).

Allergies et/ou intolérances alimentaires oui non

Si oui, lesquelles ?.....

Autres renseignements médicaux : (Exemple : allergie respiratoire, médicamenteuse, maladie chronique, etc.)

Ces informations sont confidentielles et sont traitées comme telles par l'Agglomération de Chaumont

2. RESPONSABLE LÉGAL PARENT 1

Nom : Prénom :

Adresse :

.....Code postal / Ville :

Téléphone : Privé Professionnel

Mail :

3. RESPONSABLE LÉGAL PARENT 2

Nom : Prénom :

Adresse :

.....Code postal / Ville :

Téléphone : Privé Professionnel :

Mail :

4. SITUATION FAMILIALE**FAMILLE d'ACCUEIL** Marié(e) Vie maritale Pacsé (e) Divorcé (e) Séparé(e) Veuf(ve) Célibataire**5. FACTURATION :**

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville : Mail :

Pour toutes modifications (téléphone, personnes responsables, employeurs,...) merci d'en aviser les services concernés.

Informations ci-dessous obligatoires pour 1^{ère} inscription scolaire, fournir la copie du livret de famille et un justificatif de domicile

Organisme versant les prestations familiales, l'allocation de rentrée scolaire, ...

 CAF MSA SNCF EDF

Numéro allocataire CAF : + Attestation Prestation CAF et Quotient

Si vous ne percevez aucune prestation familiale et si vous n'êtes pas allocataire CAF, merci de nous fournir l'avis d'imposition 2025 (sur revenus 2024) : Si non renseigné application du tarif maximum

RESTAURATION SCOLAIRE :

Les enfants sont inscrits de façon régulière 4 jours par semaine, 3, 2 ou 1 jour. La notion « inscrit sur planning » n'est pas possible. Attention, la fréquentation à la restauration doit être respectueuse des jours renseignés ci-dessous. Toutes absences non justifiées en amont seront facturées.

Régulier : lundi mardi jeudi vendredi

Repas végétarien (pour les écoles où le délégataire est SCOLAREST) oui non

ACCUEIL PERISCOLAIRE oui non

AUTORISATION DE SORTIE :

J'autorise / Je n'autorise pas mon enfant à repartir seul de l'accueil périscolaire élémentaire

PERSONNES AUTRES QUE LES RESPONSABLES LEGAUX A JOINDRE ou AUTORISEES A REPENDRE L'ENFANT :

Nom/Prénom : Téléphone :

Nom/Prénom : Téléphone :

Nom/Prénom : Téléphone :

Nom/Prénom : Téléphone :

Si un enfant de moins de 12 ans était amené à reprendre son frère ou sa sœur, il convient d'établir en sus une lettre d'autorisation (Pour les accueils élémentaires, maternels et les accueils de loisirs)

TRANSPORT

Bus : Intramuros* Nogent-le-Bas/La Vignelle Nom de l'arrêt :

Matin Midi Après-midi Soir Selon planning

J'autorise / Je n'autorise pas mon enfant âgé de 6 ans ou plus à repartir seul de l'arrêt de bus.

Je note que si aucune des personnes autorisées à reprendre l'enfant n'est présente à l'arrêt de bus, l'enfant sera ramené à l'accueil périscolaire de l'école fréquentée.

*Intramuros : La Perrière, Maison Pour Tous, Orée du bois, Rue des rosiers

AIDE AUX DEVOIRS (16h45 – 18h15) Lundi Mardi Jeudi

Autorisation de sortie : J'autorise / Je n'autorise pas mon enfant à repartir seul

ACCUEIL DE LOISIRS LE COLOMBIER

Accueil de loisirs du mercredi

Accueil de loisirs vacances

Autorisation de sortie : J'autorise / Je n'autorise pas mon enfant âgé de 6 ans ou plus à repartir seul de l'accueil de loisirs.

Important : l'inscription à l'accueil de loisirs est à faire impérativement pour chaque période de vacances.

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e)..... responsable de l'enfant ci-dessus désigné, autorise les intervenants :

- A prendre le cas échéant, toutes mesures d'hospitalisation rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant
- A prendre éventuellement des photos de mon enfant lors des ateliers et à les diffuser dans des publications locales, sur le site internet et les réseaux sociaux des collectivités : oui non

Les informations recueillies sur ces formulaires sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Direction Education Enfance Jeunesse de Chaumont afin d'assurer la gestion des inscriptions périscolaires et de loisirs. La base légale du traitement est le consentement.

Les données sont conservées pendant une durée de deux ans avant archivage définitif.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter :

- la direction Education Enfance Jeunesse à l'adresse mail deejcom@ville-chaumont.fr

- notre délégué à la protection des données en la personne morale du Centre de Gestion de la Haute-Marne à l'adresse mail dpo@cdg52.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL

A, le

Signature :